

Le 28 janvier 2015

Extrait de résolution

Démarche de mobilisation « Touche pas à ma région »

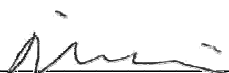
Considérant la mission de la CDR qui est de promouvoir le modèle coopératif et de créer des coopératives dans une région forte;

Considérant la mission de la CDR qui est de concerter les acteurs socioéconomiques locaux et régionaux à l'importance du développement des coopératives pour une région forte;

Considérant que les changements prévus modifieront grandement l'environnement social, économique et communautaire de notre région;

Il est proposé par M. Rénal Dufour d'appuyer le manifeste et la démarche de mobilisation « Touche pas à ma région ».

La proposition est acceptée à l'unanimité.



Rosaire Corriveau, secrétaire